



COMPTE RENDU DE LA PREMIÈRE RÉUNION DU COLLÈGE DE PRODUCTEURS DE L'AREPO

4 Septembre 2018 - Reggio Emilia (Italie)

Le 4 septembre 2018, l'AREPO a organisé la première réunion de travail du Collège des Producteurs, près du Consortium du fromage Parmigiano-Reggiano DOP, à Reggio Emilia. Avec 25 participants de 5 États membres différents, la réunion a été un succès en raison de la diversité des secteurs et des Régions représentés. La diversité des points de vue a enrichi la discussion et facilité l'identification de plusieurs priorités de travail.

INTRODUCTION

Depuis mars 2018, le Collège des Producteurs est présidé par Nicola Bertinelli, président du Consortium du Parmigiano-Reggiano. En tant que Vice-président de l'AREPO, N. Bertinelli a lancé cette initiative pour renforcer la participation des producteurs et définir les priorités pour les travaux de l'année prochaine.

La **Présidente de l'AREPO, Theano Vrentzou-Skordalaki**, a ouvert la réunion en remerciant le Consortium pour son hospitalité. Elle a également défini des lignes directrices pour la discussion et encouragé les participants à s'engager dans une coopération constructive entre producteurs et Régions, afin de contribuer à l'objectif commun de promouvoir et de soutenir plus efficacement les indications géographiques.

Nicola Bertinelli, Vice-président de l'AREPO, a souhaité la bienvenue aux participants et a évoqué les défis auxquels les producteurs d'IG seront confrontés au cours de la prochaine période, notamment la nouvelle PAC post-2020, la révision du règlement sur les IG, les accords bilatéraux de l'UE avec les pays tiers et les questions essentielles découlant des demandes des consommateurs pour une meilleure durabilité des produits agroalimentaires.

Enfin, le Secrétaire Général, Laurent Gomez, a souligné le succès de cette première initiative grâce à la forte participation des producteurs et à la diversité des secteurs et des Régions représentés. Il a conclu l'introduction en rappelant que le Collège des Producteurs est l'un des deux piliers du réseau AREPO, qui représente à la fois les Régions et les Associations de producteurs. Cette structure mixte est l'une des forces majeures de l'Association puisque, dans une approche globale des IG, elle réunit le regard de la production avec les besoins et potentiels en termes de développement rural et d'aménagement du territoire.

DISCUSSION

La chargée de mission de l'AREPO, Giulia Scaglioni, a présenté les activités du réseau et les principaux thèmes de travail, tels que la PAC, la promotion et les accords commerciaux internationaux ([pour plus de détails voir la présentation ici](#)), pour les partager et en discuter avec les participants et pour présenter quelques propositions / thèmes de travail intéressants pour le Collège des producteurs.

Conformément à l'objectif de la réunion, la discussion a porté sur 1) **comment renforcer la participation des représentants des producteurs au sein de l'AREPO** et 2) sur **l'identification d'autres thématiques à traiter afin de répondre aux intérêts des producteurs**.

La présentation a été suivie d'une discussion fructueuse avec les représentants des producteurs qui a mis en évidence les points clés suivants :

- Il est important de **mieux reconnaître le rôle des organisations de producteurs** dans la gestion des IG. Les ODG sont essentiels pour la défense des zones rurales, il serait donc pertinent de disposer d'un règlement spécifique définissant leurs devoirs et responsabilités, ainsi que de reconnaître leur droit à recevoir un soutien et un financement du développement rural. Pour cette raison, le soutien de la PAC devrait être destiné directement aux organisations de producteurs. En outre, les politiques de soutien devraient non seulement faciliter la création de nouvelles IG, mais aussi aider les producteurs déjà en place à adapter et à modifier leurs cahiers de charges en fonction des évolutions technologiques et des demandes des consommateurs.

www.arepoquality.eu

General Secretariat: arepo@aquitaine.fr ; Tel. : + 33 (0) 6 10 13 11 89
Representation Office in Brussels: policyofficer@arepoquality.eu ; Tel. : + 32 (0) 4 86 60 54 62



- **Accords commerciaux bilatéraux** : Manque de transparence de la CE dans ce domaine, toutes les IG devraient être représentées et protégées dans les accords commerciaux au moins en théorie. Dans le cas des droits de propriété intellectuelle, il n'est pas acceptable qu'un produit soit protégé dans un pays et pas dans un autre, tout comme il n'est pas acceptable que seules les grandes IG soient protégées. Même s'il est compréhensible qu'il ne soit pas possible de protéger toutes les IG à l'issue des négociations, il convient de rappeler à la Commission que toutes les parties prenantes doivent néanmoins être consultées au début des négociations, vu l'importance économique et socioculturelle des IG.
- **Accords multilatéraux - Arrangement de Lisbonne** : la CE a décidé d'adhérer à l'acte de Genève de l'Arrangement de Lisbonne. Cependant, il n'est pas certain que toutes les IG seront protégées car la CE propose une protection pour une liste limitée. Il s'agirait d'un pas en arrière significatif, étant donné que l'Arrangement de Lisbonne est en fait le seul accord multilatéral qui protège les IG dans 28 pays. Comme il s'agit d'une adhésion à un accord préexistant, la CE n'a pas besoin d'utiliser une liste : en adhérant à l'accord, toutes les IG européennes seront protégées, sans avoir à recourir à la négociation. L'adhésion est un processus unilatéral. Il n'y a pas de tierce partie.
- **Information et formation sur les IG** : la majorité des **consommateurs** ne connaissent pas les IG. Il est donc nécessaire de fournir des informations correctes pour expliquer ce qu'elles représentent pour le territoire (protection de l'environnement, durabilité) et en termes de qualité et de sécurité alimentaire, grâce au respect des règles de production. A cet égard, il faudrait également **informer et former les producteurs**. En fait, généralement les producteurs qui ne font pas partie d'un système de qualité ne comprennent pas sa valeur et son importance en termes de protection et de valeur ajoutée. Cela devrait être combiné à un soutien économique à la certification des produits à travers les mesures du développement rural, pour aider les producteurs à comprendre l'importance et la légitimité des indications géographiques. Enfin, il est très important de promouvoir les IG à travers des programmes d'éducation et de formation dans les écoles, les universités et les centres de recherche.
- **Méthodologie de travail** : Comment partager le travail de l'AREPO pour impliquer plus de producteurs et essayer d'inclure les producteurs d'Europe du Nord ?
 - **Collaboration entre OriGIn et AREPO** : il est nécessaire de trouver une complémentarité et d'identifier les possibilités de collaboration, en particulier sur les traités de libre-échange.
 - **Organiser régulièrement des réunions de producteurs**, pour permettre de structurer le travail, d'échanger les bonnes pratiques/informations, de se connaître et de créer une plateforme commune pour encourager d'autres producteurs à participer. Il est nécessaire d'identifier un projet commun à réaliser.
 - **Assumer un rôle actif et proactif, et pas seulement des positions défensives** : la crédibilité est renforcée par la capacité à proposer des solutions qui anticipent les besoins du secteur.
 - **Il est important d'avoir une idée claire de ce que représente le secteur des IG en termes économiques et de chiffre d'affaires, afin d'avoir plus d'influence sur les Institutions**. Pour faire une première estimation, nous pourrions utiliser des bases de données existantes comme Qualigeo (Qualivita), la base de données interne d'OriGIn et les données du groupe de recherche SYAL.

CONCLUSIONS

En conclusion, le Secrétaire Général, Laurent Gomez, a présenté un résumé de la discussion en soulignant quelques points clés pour les activités futures de l'AREPO.

- En particulier, l'AREPO s'est engagée à **organiser des réunions régulières** du Collège des producteurs et à renforcer la collaboration avec OriGIn EU afin de créer une plateforme solide pour la participation des producteurs. Inviter OriGIn à organiser des réunions conjointes de producteurs

www.arepoquality.eu

General Secretariat: arepo@aquitaine.fr ; Tel. : + 33 (0) 6 10 13 11 89

Representation Office in Brussels: policyofficer@arepoquality.eu ; Tel. : + 32 (0) 4 86 60 54 62



pourrait enrichir les deux associations en incluant une plus grande variété de représentants de producteurs de différents secteurs et tailles. En effet, OriGIn représente les principales IG qui ont un enjeu au niveau international, tandis que l'AREPO représente toutes les IG des territoires de ses Régions membres. Une organisation commune permettrait également de surmonter les problèmes des coûts d'organisation (par exemple pour les services d'interprétation) et de faciliter la participation des producteurs toute en réduisant le nombre de réunions. En outre, il serait pertinent que l'AREPO et OriGIn s'invitent mutuellement à participer aux événements qu'ils organisent en lien avec l'objet de leur collaboration, mais c'est déjà souvent le cas. Le secrétaire général a eu deux entretiens en 2018 avec le Président Claude Vermot-Desroches.

- La première priorité sera de **surveiller les accords commerciaux bilatéraux et multilatéraux de l'UE** afin de défendre activement les IG et de soutenir leur reconnaissance et leur protection dans les pays tiers. Sur ce point particulier, il est nécessaire de renforcer la coopération avec OriGIn, sans oublier que la mission de l'AREPO se concentre sur les accords internationaux impliquant directement l'UE, tandis que la compétence pour les dispositifs internationaux n'impliquant pas directement l'Europe reste avec OriGIn.
- Enfin, la question de la **durabilité des IG** sera abordée en tant que thème spécial de discussion lors de la prochaine Assemblée Générale.

La Ministre régionale de l'Agriculture de l'Emilia-Romagna, **Simona Caselli**, le Vice-président du Consortium du Parmigiano-Reggiano, **Guglielmo Garagnani**, et la Présidente de l'AREPO, **Theano Vrentzou-Skordalaki**, ont terminé la réunion par leurs discours de clôture.

Simona Caselli a souligné comment l'expérience de valorisation des IG de la Région Emilie-Romagne a mis en évidence les différents points de force de ces produits, qui représentent un instrument puissant de contraste à la crise et devraient donc être un élément important dans la proposition pour la prochaine PAC.

Les actions des réseaux de Régions et de producteurs, tels que l'AREPO, sont très efficaces pour atteindre les objectifs des négociations avec les Institutions européennes. En tant que réseaux transnationaux, ils sont en mesure de proposer à la Commission des positions de compromis et de synthèse entre différents acteurs, qui sont beaucoup plus proactives que les positions des différents États membres. Il est donc essentiel que l'AREPO participe au débat sur la future PAC, en proposant une véritable reconnaissance des IG et en défendant le rôle des Régions dans la gestion des plans de développement rural.

Il convient d'accorder une attention particulière à l'accent mis par la prochaine PAC sur la durabilité, en particulier pour éviter la prolifération des certifications environnementales nationales, qui sont difficiles à reconnaître pour les consommateurs.

Elle a conclu en se félicitant de l'importance du rôle du Collège des producteurs dans l'achèvement des actions des Régions et en souhaitant que cette initiative débouche sur une série d'activités pour la promotion et la protection des IG.

Guglielmo Garagnani a salué et remercié les participants pour leur présence et leur participation active à la réunion, assurant qu'on capitalisera sur les conclusions de la réunion pour produire une position commune des producteurs, qui sera partagée lors de la prochaine AG.

Il a également souligné un point commun important dans les interventions des participants : l'intérêt pour la formation et l'information à tous les niveaux. Cela signifie partager les bonnes pratiques entre les producteurs de l'AREPO, mais aussi diffuser les connaissances et les informations aux producteurs des Régions où l'AREPO n'est pas encore présente. Il serait important d'exploiter le potentiel de diffusion des IG dans ces régions du nord de l'Europe, en impliquant les producteurs de ces pays, afin de déclencher un débat positif sur les IG et d'affaiblir les positions opposées au sein de l'UE.



Enfin, la **Présidente de l'AREPO** a conclu que la réunion a marqué l'intérêt commun pour les Indications Géographiques et la grande importance que nous accordons à nos producteurs. C'est un fait que sans une production de haute qualité, aucun produit ne peut avoir un intérêt commercial. Il serait donc important d'axer les travaux de l'AREPO sur une meilleure reconnaissance des IG sur le marché, avec une attention particulière pour les détaillants.

Elle a également soutenu la nécessité d'investir dans l'information et l'éducation des consommateurs et a appelé à un financement adéquat au niveau européen.

En conclusion, elle a rappelé l'importance de la collaboration entre Régions et Producteurs pour mettre en œuvre nos actions communes, ainsi que pour améliorer notre reconnaissance et notre légitimité en tant que partie prenante vis-à-vis des institutions européennes, au bénéfice de l'ensemble de la chaîne IG.

www.arepoquality.eu

General Secretariat: arepo@aquitaine.fr ; Tel. : + 33 (0) 6 10 13 11 89

Representation Office in Brussels: policyofficer@arepoquality.eu ; Tel. : + 32 (0) 4 86 60 54 62